



Commune de Mondorf-les-Bains

Vacance de poste dans la carrière de l'ARCHITECTE (m/f)

L'administration communale de Mondorf-les-Bains se propose de recruter à plein temps et à durée indéterminée, **pour les besoins de son service urbanisme**, un architecte (m/f) sous le statut du fonctionnaire communal, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique.

Conditions d'admissibilité

- être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne tel que déterminé par l'article 2 de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- détenir un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un master en architecture ou de son équivalent ou bien d'un diplôme reconnu équivalent par le ministre ayant dans ses attributions l'enseignement supérieur.

Les grades ou diplômes visés doivent être inscrits au registre des diplômes prévus par la loi modifiée du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Peuvent concourir les candidats qui ont passé avec succès l'examen d'admissibilité pour le groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique auprès du Ministère de l'Intérieur ou disposant le cas échéant d'une nomination définitive dans la carrière visée auprès d'une autre commune, d'un syndicat de communes ou dans la fonction publique.

Le formulaire de candidature ainsi que l'aide-mémoire reprenant le profil recherché avec les conditions spécifiques à remplir ainsi que les documents à joindre à la demande sont disponibles sur le site internet www.mondorf-les-bains.lu

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur demande par écrit au collège des bourgmestre et échevins pour **vendredi, le 29 avril 2022 au plus tard**.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Mondorf-les-Bains, le 9 avril 2022

Le collège des bourgmestre et échevins

Steve RECKEL, bourgmestre – **Claude SCHOMMER**, échevin - **Steve SCHLECK**, échevin